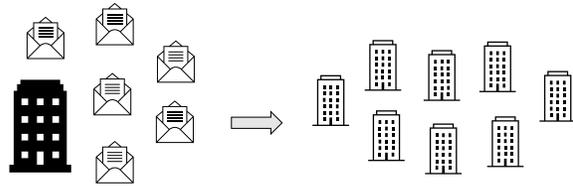


1

Envoi par LBR (lots journaliers) d'un courrier postal contenant un code d'accès*, **personnel** et **confidentiel** d'une validité de 3 ans, au siège des entités inscrites au RCS ayant effectué une déclaration RBE



2



Réception par l'entité du courrier contenant son code d'accès

3



Connexion au site internet du LBR, portail RBE, (*certificat Luxtrust ou eIDAS requis*) afin d'accéder au menu « Consultation »

4



Pour visualiser les données de l'entité, sélectionner « Consulter le dossier RBE de mon entité (via code) »

5

Saisir, dans les champs adéquats, le numéro RCS de l'entité ainsi que le code PIN** indiqué dans le courrier reçu

puis cliquer sur « Rechercher »

6



Consultation des données de l'entité et possibilité de commander un extrait (payant) via l'onglet « Services disponibles »

* Ce code permettant d'accéder uniquement à la consultation et à la commande d'un extrait **de votre entité** est utilisable sans restriction durant 3 ans. En cas de perte ou de vol de ce dernier, un nouveau code peut vous être attribué (pour ce faire, veuillez contacter le helpdesk par mail : helpdesk@lbr.lu).

** Veuillez encoder ce code attentivement car au-delà de 9 erreurs de saisie, l'accès à la consultation sur le portail RBE sera bloqué.